



Pret par particuliers etrangers

Par **monange2003**, le **06/02/2008** à **23:13**

Bonjour,

Ayant besoin d'un crédit de manière urgente et impérative, je suis sous le coup d'un interdit bancaire et cela m'est impossible.

En revanche après recherche on m'en a proposé un, à un taux classique et identique à la France.

Il m'est conseti par un dirigeant d'entreprise du Benin.

Il va être rédigé par un avocat là bas et m'être soumis.

L'avocat m'a demandé pour l'instant une copie de ma pièce d'identité.

J'ai aussi un numéro de téléphone pour le joindre.

Ma question, n'est il pas possible de me faire arnaquer?

J'ai pensé à du blanchiement d'argent ou trafic de faux papiers.

Si je signe un credit sur 18 mois, avec des papiers officiels que peut il m'arriver?

A priori cela me semble honnête. Mais je suis un peu naïve et confiante alors...

Merci

Par **Jurigaby**, le **07/02/2008** à **00:23**

Bonjour.

Une personne du Bénin se propose de prêter de l'argent à quelqu'un qui est interdit bancaire, quoi de plus normal et de plus inquiétant?

ça sent l'arnaque et le truc sale..

Qui plus est, si la personne est une professionnelle, il me semble que c'est interdit car il y a atteinte au monopole bancaire.

A votre place, je m'y risquerais pas..

Par **centurion83**, le **14/02/2008** à **21:54**

Bsr, ATTENTION TOUT CE QUI VIENT DU BENIN ET PLUS PRECISEMENT DE COTONOU C EST ARNAQUE ASSURE

En effet actuellement tout les prêteurs que vous trouverez sur le net sont tous du Benin ou de la Côte d'Ivoire, et je peux vous assurer que ce sont tous des arnaqueurs et des escrocs, je les ai quasiment tous testés et je les dénonce sur de nombreux sites.

Vous verrez que à l'issue de l'étude, ils vont vous demander d'envoyer une somme d'argent pour soi disant couvrir les frais, ils vous demanderont d'envoyer le montant des frais via western union, et quand ils auront reçus l'argent ils vous demanderont encore une somme plus importante prétextant des problèmes de transfert international, mais tout cela vous ne le saurez que lorsque vous aurez versé une première fois la somme qu'ils vous demandent pour couvrir les frais. Aussi méfiez vous, et n'oubliez pas que le Benin est un pays sous développé économiquement, et pourtant si vous cherchez sur le net, Cotonou est la capitale mondiale des prêteurs. cherchez l'erreur.

Amicalement.

Par **monange2003**, le **16/02/2008** à **19:16**

Merci de ces conseils.

Mais de toute façon je l'avais compris par des recherches sur le net, et quand on m'a demandé de l'argent.

En revanche je me dis que si des gens sont moins méfiants ça peut leur coûter cher car dans mon cas ils ont été jusqu'à me fournir une copie du chèque rédigé à mon nom. Et ça peut mettre en confiance.